



Biodiversité

TOUS CONCERNÉS ! Tous mobilisés !

La biodiversité, c'est la diversité du vivant : diversité des individus et de leurs gènes au sein de chaque espèce, diversité des écosystèmes et des paysages, diversité biologique et culturelle des humains.

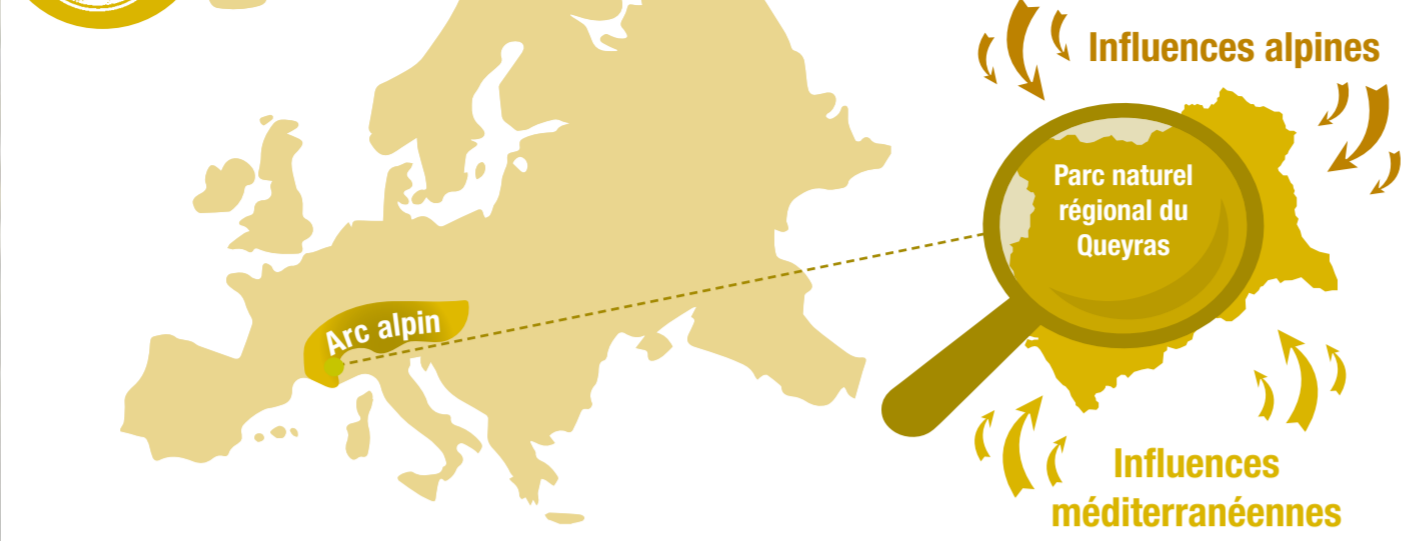
L'espèce humaine fait donc ainsi partie intégrante de la biodiversité ; c'est aussi un acteur majeur des changements planétaires et de la réduction de la biodiversité en cours.

Aujourd'hui, face à la rapidité et à la globalité du phénomène, chacun doit prendre ses responsabilités individuelles et collectives pour amorcer un changement de fond. Dans le contexte international visant au mieux-être pour chaque humain, et ce, grâce à une nature riche et diversifiée, le Queyras, avec son environnement et sa biodiversité exceptionnels, se doit de montrer l'exemple.

STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ
STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ
STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ



Le Parc naturel régional du Queyras, un espace remarquable de l'arc alpin



Le Queyras, situé dans la partie interne et sud-occidentale des Alpes, revêt une position spécifique, soumise aux influences alpines et méditerranéennes : ainsi s'y croisent des espèces et milieux steppiques, arctico-alpins ou relictés des dernières grandes glaciations, méditerranéens ou même endémiques du massif du Viso, engendrant une richesse et une diversité exceptionnelles.

Des pratiques raisonnées Une mosaïque de milieux naturels



..... Un document cadre

Face à la richesse du patrimoine naturel, la modification des pratiques humaines et à la diversité des outils de protection, le Parc du Queyras se dote d'un document cadre en matière de biodiversité.

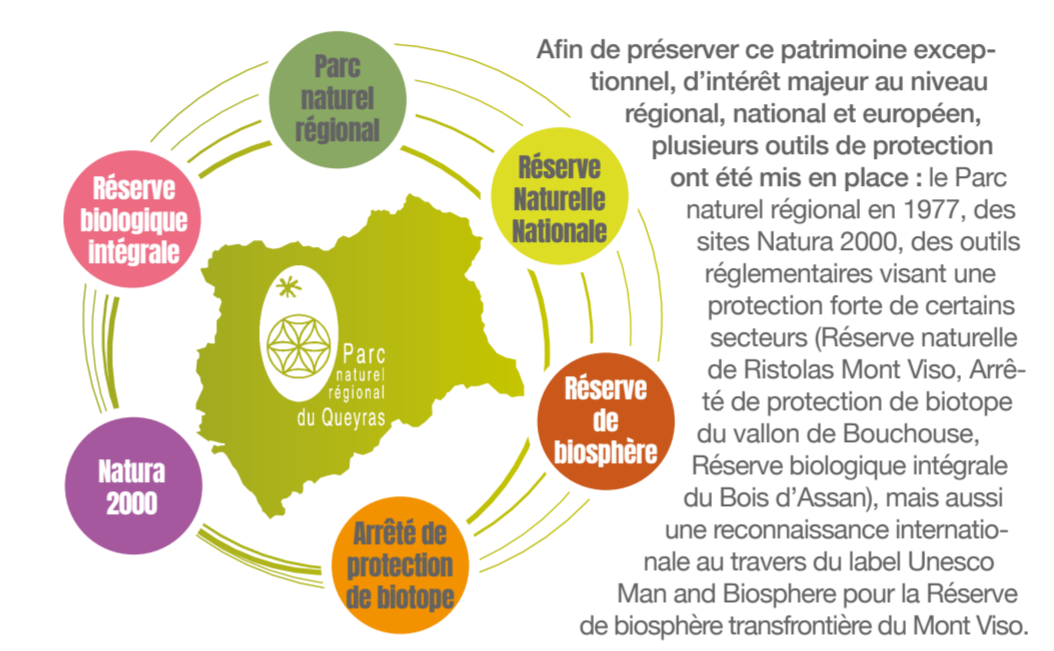


Il s'agit d'identifier ce sur quoi le Queyras a une responsabilité particulière : les milieux et espèces prioritaires pour le territoire sont retenus en se basant sur leur vulnérabilité et leur rareté. Les connaissances actuelles restent à améliorer sur certaines espèces faunistiques et certains secteurs sous-prospectés.

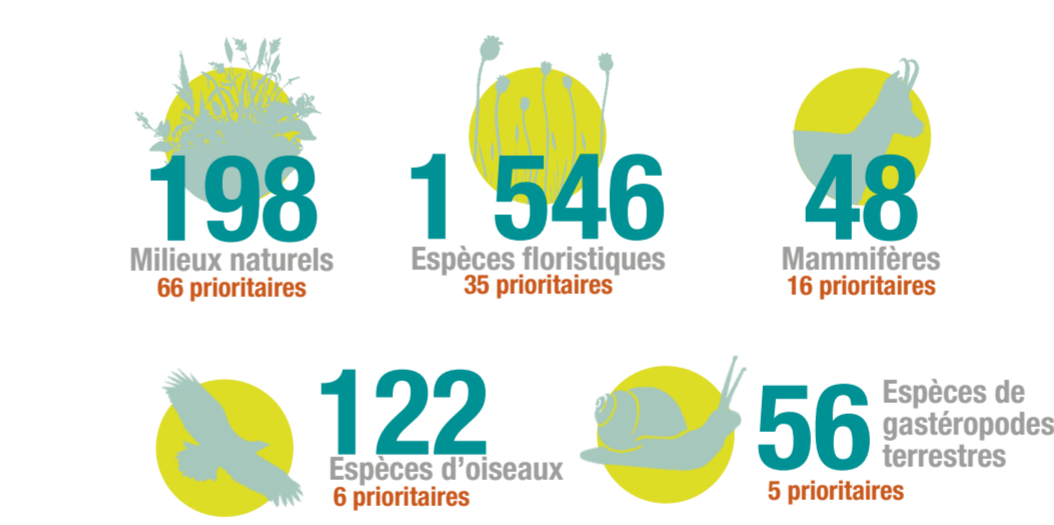
..... Perceptions des habitants

La biodiversité étant l'affaire de tous, le Parc a souhaité mobiliser les habitants autour du thème « La nature, comment la vivez-vous au quotidien ? » afin de recueillir leur perception de la biodiversité et de son évolution. Cette contribution offre une approche complémentaire au « regard d'expert ».

Des outils de protection



Quelques chiffres



..... Espèces reconnues prioritaires



Actions

Pour répondre aux besoins de préservation de la biodiversité, ordinaire ou remarquable, des actions de plusieurs types sont identifiées : amélioration des connaissances, suivi de l'évolution des espèces et des milieux, sensibilisation et éducation à l'environnement, mobilisation des acteurs locaux, partenariat avec la recherche..., tout en assurant une coordination pour leur mise en œuvre, à la fois en interne et avec les partenaires extérieurs.



Comprendre la STRATÉGIE BIODIVERSITÉ du Parc naturel régional du Queyras



Le Parc naturel régional du Queyras s'est doté d'un document cadre en matière de biodiversité. Cette stratégie biodiversité, validée le 28 juin 2018 par le Comité syndical, comporte deux volets : un document de fond et une déclinaison opérationnelle. Trois outils ont ensuite été réalisés afin de la vulgariser : un carnet d'interprétation, un film et cette plaquette de synthèse.

Pour en savoir plus : www.pnr-queyras.fr





La stratégie biodiversité du Parc naturel régional du Queyras

Quelles actions ?

Améliorer et partager les connaissances

Le bilan des connaissances a mis en évidence d'importantes lacunes sur certaines espèces, groupes d'espèces ou certains secteurs : des actions sont prévues pour y pallier. Par ailleurs, des suivis de milieux ou d'espèces patrimoniaux permettent de connaître leur évolution. Ces connaissances ont vocation à être organisées, diffusées et valorisées, notamment au travers de bases de données. Un partenariat renforcé avec la recherche permet d'orienter au mieux l'acquisition de ces connaissances.

Concilier activités humaines et biodiversité

La biodiversité étant partie intégrante du territoire, les habitants et visiteurs se doivent d'en tenir compte dans leur quotidien et leurs activités. En tant que Parc naturel régional, le Queyras a pour objectif principal le développement des activités humaines en accord avec cette biodiversité. Le Parc peut ainsi endosser un rôle de médiateur afin de faciliter cette prise en compte et protection de la biodiversité, mais c'est aussi à tout un chacun de s'impliquer durablement.

Susciter l'envie d'agir

Le Parc sensibilise habitants et visiteurs à la biodiversité pour favoriser leur mobilisation, et ce au travers de différents outils : animations, conférences, projections, maraudage, formations... La mise en place de dispositifs participatifs permet aussi d'impliquer directement des observateurs, qu'ils soient locaux ou de passage.

Faire vivre et évaluer la stratégie

Le Parc a pour responsabilité d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de manière coordonnée et de faire vivre la démarche ; il s'agit également de la suivre et de l'évaluer, en particulier au regard des objectifs fixés dans la charte. Les actions définies pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité peuvent être mises en place par le Parc et par des partenaires techniques. Les partenaires institutionnels sont également indispensables, notamment au niveau financier.

Tofieldie boréale

La tofieldie boréale est une relique glaciaire : originaire de l'Arctique, elle s'est retrouvée dans les vallées alpines pendant les dernières grandes glaciations puis s'est maintenue dans quelques poches au niveau des Alpes lors du réchauffement qui a suivi. C'est une petite plante des zones humides d'altitude, typique des bas-marais arctico-alpins qui sont bien représentés, mais sur des superficies réduites, dans le Queyras.

La tofieldie boréale est présente sur deux secteurs à Abris ; elle est prise en compte dans la gestion du pâturage et fait l'objet d'un suivi pour connaître l'évolution des populations.

Astragale queue de renard

Cette plante caractéristique est présente dans les Alpes, l'Altai et le Caucase ; en France, elle se trouve essentiellement dans les Alpes du Sud. Elle est très bien représentée dans le Queyras, avec deux principaux secteurs de présence sur Aiguilles et Château-Ville-Vieille.

Le Parc a initié en 2019 un état des lieux de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition et les menaces qui la concernent (localisée à proximité de zones urbanisées et sur des secteurs pâturés, l'astragale est menacé par des aménagements potentiels et un pâturage inadapté).

Cincle plongeur

C'est un oiseau brun et blanc qui vit à proximité des torrents en Europe, Asie et Afrique du nord, surtout en montagne. Il utilise une technique de pêche unique : il plonge la tête la première dans l'eau jusqu'à s'immerger complètement ; il est capable de plonger, de nager et de marcher sur le lit du torrent, parfois à contre-courant, pour trouver sa nourriture, insectes et larves aquatiques. **Peu menacé, il est néanmoins sensible à la mauvaise qualité des eaux.**



Dispositifs participatifs

Le Parc du Queyras a lancé **des suivis participatifs sur certaines espèces** : Salamandre de Lanza, Bouquetin des Alpes et Lagopède alpin. L'objectif est à la fois de récolter des données pour améliorer la connaissance sur la répartition de ces espèces patrimoniales, mais aussi de créer et d'animer un réseau d'observateurs, habitants ou visiteurs. Par ailleurs, un réseau plus restreint « **d'observateurs privilégiés** » est aussi constitué : cela permet au Parc de disposer de données sur des secteurs et à des périodes peu prospectés, mais aussi de partager les connaissances mutuelles sur la biodiversité du territoire.



Tétrasyre

C'est une espèce présente en Europe (Grande-Bretagne, Scandinavie, Alpes, Carpates...) qui peuple aussi la Sibérie jusqu'à l'océan Pacifique. Le Queyras abrite des populations remarquables à l'échelle des Alpes françaises, en particulier sur le Grand Bois de Ségure. En hiver, le Tétrasyre s'enfonce dans la neige pour éviter le froid et économiser ainsi son énergie.

Trois secteurs très favorables à l'hivernage du Tétrasyre font l'objet d'une protection grâce à une concertation et une mobilisation des socioprofessionnels, des représentants des usagers de la montagne et du monde cynégétique.



Isabelle de France

L'isabelle est l'un des plus grands papillons nocturnes d'Europe facilement reconnaissable avec ses ailes vertes nervurées de brun. Elle apparaît en mai et juin ; les papillons ne s'alimentent pas, leur longévité dépasse rarement quelques jours. La femelle pond ses œufs sur les pins sylvestres, où la chenille se développera en se nourrissant de leurs aiguilles. En France, l'espèce est localisée dans les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et surtout les Hautes-Alpes ; la haute vallée de la Durance accueille les populations les plus importantes.

La préservation des forêts de pin sylvestre est indispensable au maintien de l'espèce.

Sensibilisation aux bonnes pratiques en montagne

Pour accompagner la mise en place de mesures de protection des bas-marais arctico-alpins sur le vallon de Bouchoise, le Parc a mis en place un dispositif de « **maraudage** ». Grâce à du personnel présent sur site, allant au contact des visiteurs, une sensibilisation est faite sur les enjeux écologiques ou les activités humaines en présence. Au vu du succès de cette démarche, le Parc a choisi de la maintenir et de la déployer sur d'autres secteurs à enjeux écologiques et à forte fréquentation touristique.



Salamandre de Lanza

Cette espèce se répartit uniquement sur une zone d'environ 600 km² le long de la frontière franco-italienne, avec pour limite sud le Mont Viso. Côté français, l'espèce est connue sur Abris-Ristolas. Elle présente comme autres spécificités une grande longévité pour un amphibien (individus d'au moins 28 ans) et une gestation particulièrement longue (2 à 5 voire 7 ans).

Plusieurs études transfrontalières sont réalisées pour mieux connaître cette espèce. Elle fait aussi l'objet de mesures d'adaptation du pâturage.

Quel niveau de priorité ?

Le Parc du Queyras a fait appel au Conservatoire botanique national alpin pour la priorisation des espèces floristiques et des milieux naturels et au Conservatoire d'espaces naturels régional pour la faune. Les méthodes de priorisation appliquées croisent **des critères de vulnérabilité** (rareté de l'espèce ou de l'habitat et menaces qui pèsent dessus) **et de responsabilité du territoire** (présence de l'espèce ou de l'habitat plus spécifiquement sur le Queyras) pour les milieux et espèces. Au final, trois niveaux de priorité sont retenus : faible, moyen et fort.

Glaciers rocheux

Les glaciers rocheux sont composés de glace et de débris de rochers. Ils sont reconnaissables par leurs « bourrelets » situés perpendiculairement à la pente qui témoignent d'un mouvement lent qui s'opère. De nombreux glaciers rocheux sont présents dans le Queyras, répartis sur tout le territoire. **Un suivi de mouvements de glaciers rocheux se met en place sur Saint-Véran, en partenariat avec l'Institut de Géographie et d'Urbanisme de Grenoble dans le cadre du réseau « PermaFrance ».**

Primevère de Haller

Cette espèce n'est connue en France qu'à Molines et Saint-Véran, alors qu'elle est bien plus présente dans les Alpes orientales et dans le Caucase.

Sur Molines, une concertation avec les éleveurs et le vacher a permis d'adopter un pâturage tardif, permettant ainsi la fructification. Un suivi est réalisé par le Parc du Queyras pour connaître l'évolution des populations.

Prairies de fauche

Les prés de fauche se rencontrent dans les fonds de vallée, le plus souvent à proximité des villages et hameaux. Ils offrent une importante ressource en fourrage utilisé par les exploitations locales pendant l'hiver. Ces prairies présentent une diversité floristique et une richesse en insectes importantes. Elles sont menacées par l'urbanisation mais aussi car leur exploitation est très chronophage.

Des mesures et une aide financière sont proposées aux agriculteurs pour maintenir des pratiques extensives sur ces prairies.

Soutien au pastoralisme en présence de prédation

Suite au retour du loup sur son territoire en 1997, le Parc du Queyras a déployé une démarche visant à **faciliter la cohabitation entre pastoralisme et prédation**. Elle vise à apporter un soutien direct, aussi bien matériel que moral, aux bergers et éleveurs, à établir une relation de confiance avec ceux-ci et à faciliter la communication entre bergers, éleveurs et agents du Parc (notamment pour une alerte rapide en cas d'attaque). Le Parc se positionne comme un relais de terrain pour les services de l'Etat dans la prévention de la prédation et les actions de suivi de l'espèce. Il favorise aussi les échanges, aussi bien techniques entre acteurs pastoraux et services de l'Etat, que pédagogiques à destination du grand public et des acteurs relais (office de tourisme, hébergeurs...).

